



Près de 8 millions d'habitants

Avec 7 994 459 habitants au 1^{er} janvier 2018, la région Auvergne-Rhône-Alpes poursuit sa progression démographique. Cette croissance tend cependant à ralentir légèrement sur les cinq dernières années, à l'instar de la plupart des régions métropolitaines. Ce phénomène s'explique par la diminution conjointe, bien que légère, de l'écart entre les naissances et les décès, et de celui entre les arrivées et les départs sur le territoire. Pour autant, la région conserve la quatrième plus forte évolution de la population en métropole, grâce notamment au dynamisme de certains territoires.

Emma Bianco, Jean Geymond, Insee

Au 1^{er} janvier 2018, Auvergne-Rhône-Alpes compte 7 994 459 habitants. Région de province la plus peuplée, elle représente 12,3 % de la population métropolitaine. Entre 2013 et 2018, elle a gagné environ 47 400 habitants par an en moyenne, soit plus que la population de Bourg-en-Bresse. Cette croissance annuelle moyenne de + 0,6 % est supérieure à la moyenne nationale (+ 0,4 %). Elle est en revanche inférieure au rythme des cinq années précédentes (+ 0,8 %), à l'instar de la plupart des régions métropolitaines. Malgré ce léger ralentissement, si cette évolution se maintient, la région compterait plus de 8 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2019.

Sur l'ensemble de la région, le ralentissement de la croissance démographique tient à un léger affaiblissement des soldes naturel et migratoire (*définitions*), dans des proportions assez

identiques. La croissance démographique régionale reste équilibrée, ces soldes étant de même ampleur.

Dix départements sur douze en croissance

À l'échelle départementale, les situations sont plus contrastées (*figure 1*). Cinq des douze départements de la région ont une croissance démographique supérieure ou égale à la moyenne régionale sur la période 2013 – 2018 : la Haute-Savoie, le Rhône, l'Ain, la Drôme et le Puy-de-Dôme. L'Ardèche, l'Isère et la Savoie affichent une croissance plus modérée, proche de la moyenne nationale mais en deçà de celle de la région. La population de la Loire et de la Haute-Loire augmente faiblement, tandis que le Cantal et l'Allier perdent des habitants. La Haute-Savoie conserve sa place de département métropolitain au plus fort taux de croissance.

1 La croissance démographique régionale reste dynamique

Évolution de la population entre 2008, 2013 et 2018 par département, et contribution des soldes naturel et migratoire

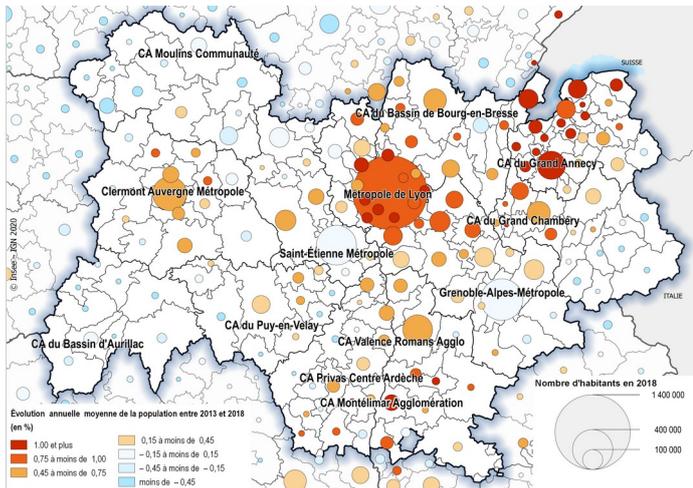
	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)					
	2008	2013	2018	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2008-2013	2013-2018	2008-2013	2013-2018	2008-2013	2013-2018
Ain	581 355	619 497	647 634	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,5
Allier	342 807	343 431	337 171	0,0	- 0,4	- 0,3	- 0,4	+ 0,3	0,0
Ardèche	311 452	320 379	326 606	+ 0,6	+ 0,4	0,0	- 0,1	+ 0,5	+ 0,5
Cantal	148 737	147 035	144 765	- 0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,6	+ 0,2	+ 0,3
Drôme	478 069	494 712	514 732	+ 0,7	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6
Isère	1 188 660	1 235 387	1 263 563	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,1	0,0
Loire	742 076	756 715	763 441	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	0,0
Haute-Loire	221 834	226 203	227 552	+ 0,4	+ 0,1	0,0	- 0,2	+ 0,4	+ 0,3
Puy-de-Dôme	628 485	640 999	659 048	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,5
Rhône	1 690 498	1 779 845	1 859 524	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,1
Métropole de Lyon	1 272 188	1 336 994	1 398 892	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,1	0,0
Conseil départemental du Rhône	418 310	442 851	460 632	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,4
Savoie	408 842	423 715	433 724	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,2
Haute-Savoie	716 277	769 677	816 699	+ 1,4	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,6
Auvergne-Rhône-Alpes	7 459 092	7 757 595	7 994 459	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3
France métropolitaine	62 134 866	63 697 865	64 844 037	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,1

Note : en raison des arrondis, les sommes peuvent ne pas être égales au total affiché.

Source : Insee, Recensements de la population 2008, 2013 et 2018

2 Les axes Lyon – Genève et Lyon – Montélimar favorisés

Évolution de la population entre 2013 et 2018 par EPCI



Source : Insee, Recensements de la population 2013 et 2018

Comme au plan national, la tendance régionale est au ralentissement : dix départements ont une croissance de leur population plus faible entre 2013 et 2018 qu'entre 2008 et 2013. Le Puy-de-Dôme et la Drôme font exception, grâce à une hausse de leur solde migratoire. En effet, si les soldes naturels de tous les départements diminuent, ou stagnent, le solde migratoire est plus disparate. Le Cantal connaît également une très légère hausse de son solde migratoire, mais il ne compense pas son déficit naturel.

Ces évolutions redéfinissent les équilibres démographiques des départements : l'Ain et la Haute-Savoie, qui bénéficiaient d'excédents migratoires plus élevés, ont désormais une croissance reposant sur des soldes naturel et migratoire proches, comme la Savoie, et dans une moindre mesure la Loire. À l'inverse, les huit autres départements ont une croissance démographique déséquilibrée. En Isère et dans le Rhône, elle est soutenue presque exclusivement par le solde naturel, tandis que dans les départements auvergnats, dans la Drôme et en Ardèche, le solde migratoire est supérieur au solde naturel. Ce dernier est d'ailleurs déficitaire pour l'Ardèche, la Haute-Loire, l'Allier et le Cantal, du fait d'une population vieillissante.

Deux axes à forte croissance démographique : Lyon – Genève et la vallée du Rhône

À une échelle plus fine, comme celle des EPCI (définitions), deux axes bénéficient d'une croissance démographique notable

(figure 2). Le premier relie Lyon à Genève. Les rayonnements de ces deux métropoles irriguent ainsi la périphérie de Lyon, une partie de l'Ain, le nord de l'Isère, l'ouest de la Savoie, ainsi que la Haute-Savoie. Son développement démographique est extrêmement fort, à l'image de celui de la communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex : avec une croissance de + 2,4 % par an en moyenne entre 2013 et 2018, elle est la CA la plus dynamique de France métropolitaine. Tous types d'intercommunalités confondus, c'est la communauté de communes du Genevois qui prend la première place (+ 3,5 %). Dans les deux cas, cette croissance est due pour les trois quarts au très fort excédent migratoire de ces territoires. Les CA d'Annecy et de Thonon-les-Bains bénéficient également d'une forte croissance (+ 1,2 %), comme celles d'Annemasse et d'Aix-les-Bains (+ 0,9 %). Parmi les 15 EPCI de la région à la plus forte croissance démographique entre 2013 et 2018, 14 se situent le long de cet axe, dont 10 en Haute-Savoie. Le dynamisme économique du bassin genevois en est la principale explication.

Le second axe correspond à la vallée du Rhône, entre Lyon et Montélimar. Plusieurs CA croissent fortement : Montélimar (+ 1,3 % par an en moyenne entre 2013 et 2018), Vienne (+ 0,8 %), Valence, Annonay ou encore Tournon-sur-Rhône (+ 0,7 %). La croissance y est un peu plus équilibrée que sur l'axe Lyon – Genève, le solde naturel étant plus souvent proche du solde migratoire.

Quatre métropoles aux situations hétérogènes

La Métropole de Lyon bénéficie d'une forte croissance démographique (+ 0,9 % par an en moyenne entre 2013 et 2018), qui n'est toutefois portée que par son solde naturel, son solde migratoire étant nul. Celle de Clermont-Ferrand connaît également un dynamisme démographique (+ 0,7 %), valeur identique à celle de territoires proches sur lesquels elle rayonne, comme les CA d'Issoire et de Riom. Les métropoles de Saint-Étienne et de Grenoble ont en revanche une démographie atone (+ 0,1 %). Si la situation était déjà identique sur la période 2008 – 2013 pour la première, pour la seconde, l'évolution de sa population ralentit nettement, du fait de l'aggravation de son déficit migratoire, malgré un solde naturel plus élevé que la moyenne régionale. ■

Avertissement :

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2013 et 2018 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, négligeable sur cette période.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés au lieu de résidence).

Le solde migratoire apparent, ici appelé « **solde migratoire** », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes visant à l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Les métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes sont une catégorie spécifique d'EPCI à fiscalité propre.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2020, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2021, sont millésimées 2018, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2016 à 2020 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2020

Pour en savoir plus

- « La croissance démographique régionale reste forte », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 67, décembre 2019
- « Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018, avec la dégradation du solde naturel », *Insee Focus* n° 221, décembre 2020

